



Académie d'Aquarelle de Pernes-les-Fontaines

L'Ecole d'Aquarelle AQUADEMIA a été créée par le groupe ARTS Ô SOLEIL avec la participation de la Municipalité de Pernes-les-Fontaines, pour faciliter et développer la formation et l'enseignement de l'Art aquarellé.

Enseignement « Elèves » Tous niveaux « Initiation à perfectionnement »

Un enseignement des Arts Aquarellés par petits groupes dans divers ateliers.
Enseignement de différentes techniques picturales, et de différents regards pour une approche très sensible de l'Aquarelle.
Nature morte / Genre abstrait / Modèle vivant / / Extérieur ...
Une exposition de fin d'année des travaux des élèves
Une attestation diplôme de fin d'année

Enseignement général :

De l'histoire de l'Art aquarellé.
De la connaissance et de l'interprétation des grands peintres aquarellistes
Des principes et des règles rationnelles de l'Art aquarellé.
Des différentes techniques
Des différents genres de composition, d'observation, de simplification ...

Enseignants :

Les Maîtres de cours de l'Ecole sont des artistes diplômés ou autodidactes reconnus.
Les Professeurs d'aquarelle sont des artistes enseignants diplômés d'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts.

Admission :

Les candidats « Elèves » à l'Académie d'Aquarelle, doivent remplir une demande d'inscription avec engagement minimum sur un trimestre. Les admissions peuvent se faire en cours d'année.

Inscription :

L'inscription se fait au choix, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, pour des cours répartis en une ou plusieurs séances hebdomadaires.
L'Académie accueille des élèves de tous niveaux.



Tarifs et Conditions Cours donnés par nos maîtres

Les cours sont donnés sur 3 trimestres calendaires :

- Octobre Novembre Décembre
- Janvier Février Mars
- Avril Mai Juin

MOIS / CARNET DE 5 COURS : **140 euros**
5 cours de 3 heures hebdomadaires. (28€ le cours)
12 à 15 heures cours sur le mois
Possibilité de démarrage en cours de mois

Le mois, carnet de 5 cours, est payable par chèque à l'inscription.
Les 5 cours peuvent être pris au choix durant le mois ou durant le trimestre courant.

TRIMESTRE / ABONNEMENT : **300 euros**
12 cours de 3 heures hebdomadaires. (25€ le cours)
36 heures de cours sur 1 trimestre
Possibilité de démarrage en cours de trimestre

L'abonnement trimestriel est payable par chèque à l'inscription.
Les 12 cours doivent être pris chaque semaine du trimestre calendaire.

ANNEE / ABONNEMENT : **810 euros**
36 cours de 3 heures hebdomadaires. (22,50€ le cours)
108 heures de cours sur 1 année
3 trimestres de cours
Possibilité de démarrage en cours d'année

L'abonnement annuel peut être payable en 3 chèques de 270 euros chacun, remis à l'inscription et encaissés chaque début de trimestre.
Les 36 cours doivent être pris chaque semaine de l'année calendaire.

Ces tarifs sont valables pour des cours d'enseignement général à l'exclusion des cours d'études anatomiques avec modèle vivant.

ETUDES ANATOMIQUES :
Cours de 4 heures avec modèle vivant

Un supplément le cours de 4 heures, calculé en fonction du tarif du modèle, sera demandé à l'élève déjà inscrit au mois, au trimestre ou à l'année.



Tarifs et Conditions Stages donnés par nos maîtres

Les stages sont donnés en priorité durant les mois de Juillet Août et Septembre.

SEMAINE : **124 euros**
12 heures de stage sur 1 semaine
3 heures de stage par jour
4 jours par semaine

Le stage est payable par chèque à l'inscription.

Tarifs et Conditions Stages donnés par nos professeurs d'art plastique

Les stages sont donnés en priorité durant les mois de Juillet Août et Septembre.

SEMAINE : **200 euros**
18 à 20 heures de stage sur 1 semaine
6 à 7 heures de stage par jour
3 jours par semaine

Le stage est payable par chèque à l'inscription.

Frais administratifs

L'inscription aux cours ou à un stage est soumise à des frais fixes administratifs de **17 euros** perçus annuellement.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'Académie d'Aquarelle de Pernes les Fontaines est remis à chaque élève lors de son inscription. Il comprend les règles et obligations que chacun s'engage à respecter durant ses études.